

entrepreneurs!

fédération vaudoise

2017

RAPPORT ANNUEL



2726 entreprises membres et affiliées

20 523 travailleurs de la construction

GROS ŒUVRE : 673 entreprises,

9667 employés

SECOND ŒUVRE : 1853 entreprises,

9574 employés

CONSTRUCTION MÉTALLIQUE : 203 entreprises,

1282 employés

ASPHALTAGE ET ÉTANCHÉITÉ - CARRELAGE

CONSTRUCTION MÉTALLIQUE - MAÇONNERIE ET GÉNIE CIVIL

MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE ET CHARPENTERIE

PARQUETERIE ET REVÊTEMENTS DE SOLS

PLÂTRERIE ET PEINTURE - TRAVAUX SPÉCIAUX EN RÉSINE

VITRERIE ET MIROITERIE

Avant-propos

En 2017, dans le secteur de la construction, la promotion de la formation professionnelle a redoublé d'énergie afin de séduire les jeunes et leurs parents : les métiers de la construction se développent en technicité et en savoir-faire, ils représentent l'avenir. Dans le même temps, le canton de Vaud a vécu un grand changement, du point de vue de la formation professionnelle : à peine une nouvelle Conseillère d'Etat est arrivée à la tête du Département de la formation et de la jeunesse que des changements se sont faits sentir. La voie duale a retrouvé des couleurs et les associations professionnelles se sont senties entendues.

Pour la fédération, les 30 ans de l'Ecole de la construction, la recherche de terrains pour l'expansion de ce centre de formation ou l'organisation des «Brickskills», le concours romand de maçonnerie, représentent de belles opportunités de populariser des professions qui restent essentielles pour structurer l'avenir de notre société.

Nous avons choisi de confier les illustrations de ce rapport annuel à Teo Nos, jeune photographe lausannois, passionné d'architecture et d'urbanisme. Pour accomplir sa mission, il a choisi de saisir des constructions contemporaines aux quatre coins du canton, à Aigle, Echallens, Lausanne, Morges, Nyon, Renens, Vevey et Yverdon.

2017
RAPPORT ANNUEL



Table des matières

Avant-propos	1
Sommaire	3
Message du Président	4
Message du Directeur général	6
Point fort	8-9
Politique	10-11
Services aux membres	12-13
Anniversaire	14-15
Formation professionnelle	16-17
Événements	18-19
Conseil d'administration	21
Comité directeur et Comité de direction	22-23
Comptes	24-25





MESSAGE DU PRÉSIDENT

Des efforts redoublés pour la formation

Jean-Marc Demierre



Les métiers de la construction, comme tous les autres, évoluent, épousent les technologies du XXI^e siècle, s'adaptent ou innoveront. La formation des apprentis est au cœur de nos préoccupations. Plus encore, nous devons entourer les employés de la construction au fil des étapes de leur carrière par une formation continue sur mesure. Et pour cela, nous disposons d'un outil fantastique : l'Ecole de la construction.

On ne l'écrira jamais assez, nos prédécesseurs ont fait preuve d'une lucidité fantastique, lorsqu'ils ont imaginé l'Ecole de la construction, il y a maintenant plus de trente ans. Ce centre de formation unique en Suisse regroupe aujourd'hui les cours interentreprises de tous les métiers de notre secteur, ainsi que les cours de perfectionnement et des modules de formation continue ciblés. Les synergies sont évidentes entre les différents métiers ; les générations qui nous suivent disposent à Tolochenaz d'un outil incomparable dans notre pays et certainement dans le monde, puisque des délégations viennent de partout presque chaque mois le visiter.

Disposer d'une belle école ne suffit pas. Encore faut-il la remplir, la faire évoluer et surtout réussir à convaincre les jeunes filles et les jeunes hommes de s'orienter vers nos professions. Car les signes sont là : dans les 13 métiers représentés par notre fédération, le nombre d'étudiants

diminue. Nous observons une baisse du nombre d'apprentis dans quelques-unes de nos professions : le bois et la plâtrerie en particulier. Les associations professionnelles concernées, au niveau suisse, mais aussi notre fédération et l'Ecole de la construction sur le plan vaudois, fournissent de grands efforts en matière de promotion.

Surtout, la baisse atteint presque les 10% pour le perfectionnement professionnel, entre 2016 et 2017. Nous devons réagir vite, car nous savons que la mise en place de nouvelles formations prend du temps. C'est pourquoi nous avons engagé au sein de la fédération un entrepreneur, connaisseur du terrain et au fait des attentes de ses anciens confrères. Il est en charge dès 2018 de mettre en place une offre complémentaire en matière de formation continue. Pour aujourd'hui et pour demain, nous devons former nos professionnels sans relâche, leur offrir des modules adéquats, sans cesse renouvelés.

Une autre manière de mettre en évidence nos professions consiste à faire briller les concours des métiers, comme lors des Brickskills (le championnat romand de la maçonnerie) de novembre 2017 à Lausanne, brillamment organisés et médiatisés par nos services. Début 2018, les métiers du bois ont aussi vécu leur championnat romand à Lausanne, en attendant les Swisskills, la compétition de tous les métiers, en septembre à Berne.

Enfin, en contact permanent avec nos autorités politiques et les services concernés du canton, nous avons proposé des solutions pour que le nombre de jeunes inscrits dans les filières de transition diminuent au profit d'une intégration plus directe en cursus d'apprentissage dual. Avec une offre renouvelée et attractive, nos métiers vivront et se développeront avec notre société et les nouvelles technologies, devançant même les tendances. Il est évidemment essentiel que nos professions prospèrent, non seulement pour la transmission du savoir-faire, mais surtout pour la stabilité de notre économie et le développement de nos logements comme de nos infrastructures !



MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Servir et défendre toujours mieux les entreprises

En 2017, nous avons travaillé sur plusieurs tableaux, essentiellement à mettre en place des outils d'avenir nécessaires à nos entreprises, notamment en matière de cadre de travail, de formation et de simplification administrative.

En 2016, notre fédération avait initié l'élaboration d'une charte vaudoise pour des marchés publics éthiques, rédigée puis signée avec le canton, les deux associations des communes vaudoises, un syndicat, les entreprises générales, les associations d'architectes et d'ingénieurs. En 2017, pour aller plus loin avec ces mêmes partenaires, nous avons débuté la rédaction d'un Guide pratique pour le respect des aspects sociaux, achevé et publié en 2018. Très actif au sein du bureau du Groupe vaudois pour des marchés publics éthiques, notre service Conseils et assistances techniques (CAT) a intensifié son offre en 2017, de manière à épauler nos membres en cas de difficultés rencontrées lors d'attributions de marchés publics.

Notre service Prestations Ressources humaines a également développé de nouvelles offres en matière d'assistance pour la gestion du personnel de nos entreprises. Testées en 2017, ces prestations s'ajoutent à notre service de base de gestion des salaires et deviendront payantes courant 2018.

Ces simplifications administratives reviennent à comprendre les enjeux liés à l'activité de nos entreprises membres. Pour les soutenir, nous développons sans relâche de nouvelles solutions, notamment en matière d'assurances sociales, avec notre entité sœur, la Caisse AVS 66.1 et ses différents partenaires. A terme, grâce à la plateforme iPension Suite, les entreprises n'auront plus qu'à annoncer une seule fois les événements relatifs à la vie de leur société et de leurs collaborateurs pour que ces données soient répercutées sur toutes les prestations concernées.



Georges Zünd

La Fédération vaudoise des entrepreneurs a aussi la mission de représenter le secteur de la construction auprès des autres acteurs de l'économie vaudoise, des autorités politiques, de l'administration et du grand public. Depuis cinq ans, sa notoriété n'a fait que croître et c'est avec fierté qu'elle a soutenu 25 candidats au Grand Conseil en 2017, parmi lesquels 16 ont été élus !

Nos professions sont chaque jour un peu plus menacées par le préfabriqué venu de l'étranger, par le travail au noir, par la libéralisation à outrance des marchés publics ou par d'autres fléaux contre lesquels nous luttons. C'est pourquoi nous consacrons une large part de notre énergie à développer nos métiers en lien avec l'évolution de notre société, à les rendre performants et attractifs pour les jeunes générations.

En guise de conclusion, je remercie vivement nos collaborateurs pour leur engagement en faveur de nos entreprises. Les missions ne sont pas toujours faciles et je constate avec fierté une réelle motivation à atteindre les objectifs, même s'ils sont parfois élevés.



Campagne de promotion souriante



La fédération a développé en 2017 un nouveau stand modulable, adaptable aux différents lieux d'exposition. Epuré, blanc, cet espace invite à la discussion, favorise le contact entre les visiteurs et le personnel ou les membres de la fédération. Et pour les entretiens plus confidentiels, le stand dispose d'un coin salon plus intime. Trois écrans, des supports pour tablettes et des totems de présentation complètent le concept. Imaginé et réalisé par l'agence lausannoise MH Décor, il a été inauguré lors du Comptoir Broyard, en novembre, où la Fédération vaudoise des entrepreneurs était l'invitée d'honneur. Il sera également utilisé pour le Salon Habitat-Jardin et d'autres comptoirs régionaux.

En parallèle, la Fédération vaudoise des entrepreneurs a conçu une campagne de promotion afin d'inciter les propriétaires privés à faire appel à des entreprises membres. Pour rénover un appartement, construire une habitation individuelle ou transformer un immeuble de douze étages, il s'agit de choisir la bonne entreprise, c'est là un message simple et direct.

Les douze slogans rédigés pour cette campagne doivent interiquer toute personne prête à engager des travaux. Sont visés les propriétaires d'un appartement, d'une maison ou d'une résidence secondaire, mais aussi les grands institutionnels à la tête de plusieurs immeubles, les gérances ainsi que les mandataires tels que les architectes. Tous font appel à des entreprises pour construire, rénover ou transformer leurs biens.

La campagne a été lancée en novembre 2017 lors du Comptoir Broyard, pour s'étendre sur toute l'année 2018. Les publics visés seront atteints par des annonces dans les magazines spécialisés, les magazines professionnels, des messages et des vidéos sur les réseaux sociaux, ainsi que par un affichage sur les transports publics lausannois. Des mailings spécifiques seront effectués, ainsi que des distributions de prospectus dans des lieux stratégiques.

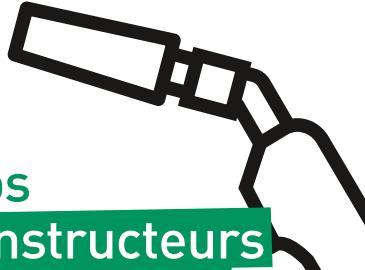
Les visuels incitent tous à télécharger l'application pour smartphones «FVE Annuaire» ou à consulter le site **fveconstruction.ch** afin de trouver la bonne entreprise. L'objectif est de faire prendre conscience aux maîtres d'ouvrage qu'en faisant appel à des membres de la fédération, ils trouveront des entreprises qui respectent les Conventions collectives de travail, ne recourent pas au travail au noir, veillent à la sécurité de leur personnel, assurent une garantie sur les travaux, forment des apprentis et encouragent la formation continue de leurs employés.



**Sollicitez nos maçons
ils ont le niveau !**

Nos membres encouragent et participent à la formation continue.

entrepreneurs!
fédération vaudoise



Nos constructeurs métalliques placent la barre très haut !

Nos membres encouragent et participent à la formation continue.

entrepreneurs!
fédération vaudoise



Nos carreleurs ne vous mettront pas au pied du mur !

Nos membres respectent les conventions collectives de travail.

entrepreneurs!
fédération vaudoise



Nos charpentiers ne couperont pas les ponts !

Nos membres assurent une garantie sur les travaux.

entrepreneurs!
fédération vaudoise



Nos ébénistes n'aiment pas la langue de bois !

Nos membres assurent une garantie sur les travaux.

entrepreneurs!
fédération vaudoise



Nos peintres ne s'emmêlent pas les pinceaux !

Nos membres respectent les conventions collectives de travail.

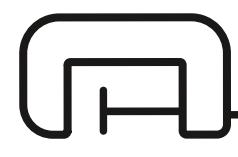
entrepreneurs!
fédération vaudoise



Nos plâtriers ne connaissent pas les bras cassés !

Nos membres veillent à la sécurité de leurs employés.

entrepreneurs!
fédération vaudoise



Nos menuisiers n'auront jamais la gueule de bois !

Nos membres veillent à la sécurité de leurs employés.

entrepreneurs!
fédération vaudoise

La fédération au front, une représentation forte

Plus que jamais, la Fédération vaudoise des entrepreneurs s'est mobilisée pour soutenir des candidats qui défendent l'économie privée et les PME, en 2017. Le bilan est réjouissant, puisque 16 des 25 candidats qu'elle a soutenus ont été élus au Grand Conseil.

Le début de l'année 2017 a été animé par les élections cantonales vaudoises. Les résultats pour l'économie et les PME sont mitigés. Alors que la droite a conservé sa légère avance au Grand Conseil, elle n'a pas réussi à reprendre la majorité au Conseil d'Etat.

Afin d'appuyer l'élection de candidats sensibles aux problèmes des entrepreneurs, la fédération s'est invitée dans la campagne. Newsletters aux membres coopérateurs et aux affiliés, publications sur les réseaux sociaux, présence lors d'événements de soutien aux candidats : plusieurs actions ont été déployées pour affirmer, en toute transparence, son positionnement.

Deux élus «maison»

Pour la première fois, une édition spéciale du journal INFO, dédiée aux élections, a vu le jour. Claire et épurée, celle-ci a recommandé 25 candidats pour le Grand Conseil, dont 16 ont été élus, ce qui représente un taux de réussite de 64% ! Ces résultats ont permis de renforcer le groupe d'intérêt de la fédération qui accueillera désormais 11% des députés vaudois.

La fédération compte même deux élus parmi ses employés : le Directeur général Georges Zünd et le secrétaire patronal Patrick Simonin. Au Parlement vaudois, le premier est actif au sein de la commission des finances, le second dans les commissions des affaires juridiques et des grâces.

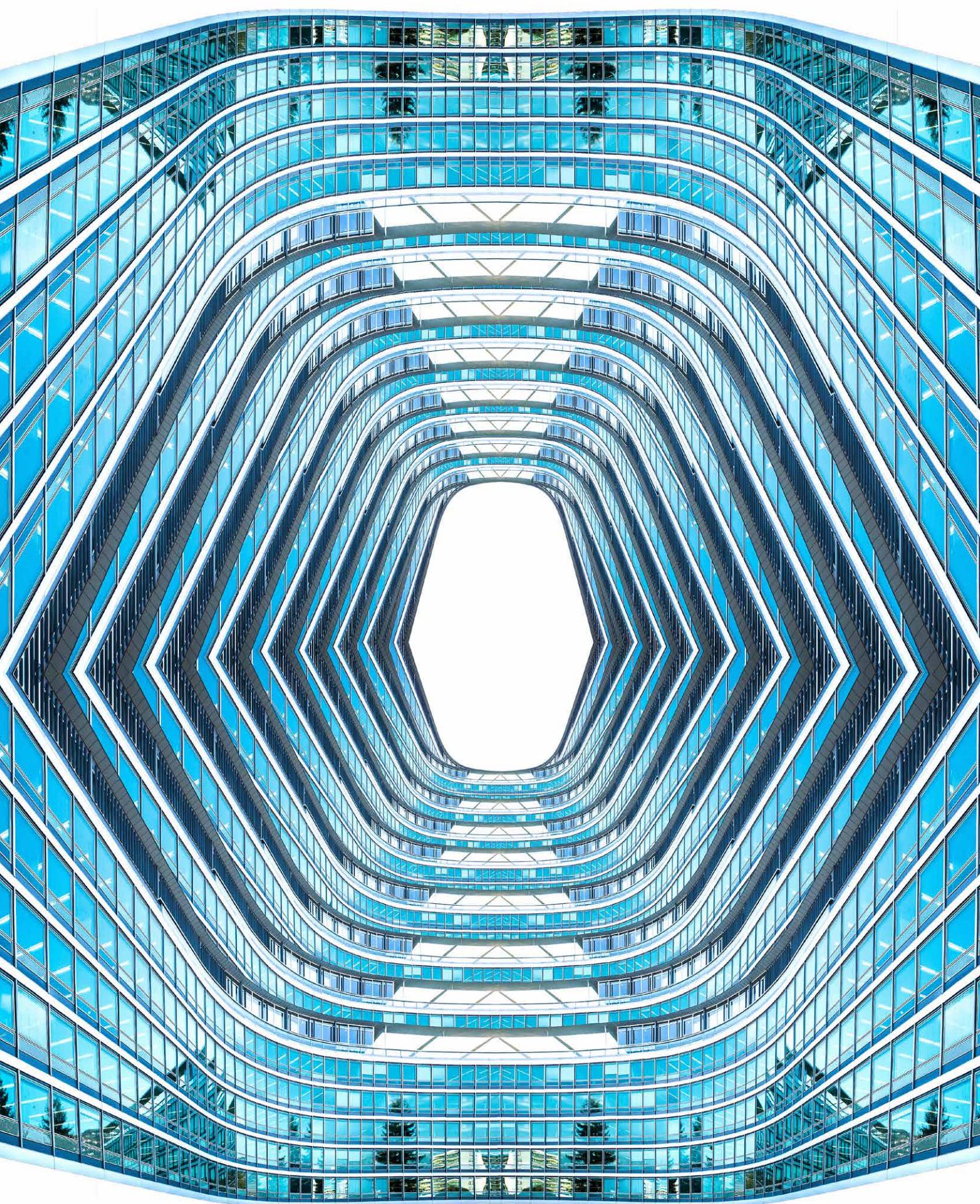
A l'avenir, l'association patronale entend poursuivre son soutien aux entrepreneurs désireux de s'engager en politique, que ce soit sur le plan local, en politique cantonale ou encore lors des élections fédérales. Elle met à disposition des candidats une infrastructure d'appui, notamment en matière de stratégie et de communication.



Georges Zünd



Patrick Simonin



Simplifier et faciliter les démarches administratives



La fédération et ses entités sœurs – la Caisse AVS 66.1 et l'Ecole de la construction – souhaitent offrir un maximum de prestations utiles aux entreprises de la construction, tout en cherchant des solutions de simplification administratives pour toutes les tâches annexes à leur métier de base.

Par le biais de son service Conseils et assistances techniques (CAT), la Fédération vaudoise des entrepreneurs peut aider ses membres à trouver des solutions pour pallier aux difficultés rencontrées lors d'attributions de marchés publics. En effet, le CAT peut intervenir auprès de l'adjudicateur pour signaler les problèmes observés au nom de la corporation et l'inciter à revoir les documents d'appel d'offres, en particulier les éléments ambigus. Il peut s'agir de reporter un délai de remise des offres qui n'est pas conforme au minimum légal, de compléter un dossier, de préciser un descriptif ou tout autre besoin et demande du soumissionnaire sans que ce dernier soit nommément impliqué dans la démarche.

Créé en 2014, le service a pour principale mission de faciliter l'accès des entreprises de la fédération aux marchés publics. Dans ce cadre, il fait partie du bureau du Groupe vaudois pour des marchés publics éthiques, qui a planché en fin d'année 2017 sur la rédaction d'un Guide pratique pour le respect des aspects sociaux. Le service CAT propose également des prestations de soutien aux adjudicateurs et organisateurs de procédures afin de garantir la conformité de celles-ci.

Repenser les assurances sociales

En 2017, la Caisse AVS 66.1 et ses partenaires ont créé un pool informatique destiné au développement du système iPension. Objectif : offrir un nouveau standard en matière de gestion des assurances sociales. Pour la Caisse AVS 66.1, le projet iPension Suite (soit la plateforme réunissant les logiciels de gestion iPension 1st pour le premier pilier et iPension 2nd pour le 2^e pilier) s'inscrit dans la stratégie de simplification administrative initiée en 2014. Celle-ci avait débuté avec la reprise de la gestion du 2^e pilier (CRP et Rente transitoire) par la caisse AVS, ce qui avait facilité légalement l'échange d'informations et permis, en 2015, la mise en place d'une facturation et d'une déclaration de salaires unique (DSU) pour toutes les assurances sociales et conventionnelles. En exploitant également les synergies entre les piliers de la

prévoyance, iPension Suite poursuit dans cette voie en proposant une gestion intégrée qui réduira considérablement les charges administratives des clients. Grâce à cette plateforme, les entreprises n'auront plus qu'à annoncer une seule fois les événements relatifs à la vie de la société et de ses collaborateurs. iPension répercuttera immédiatement les données sur toutes les prestations concernées. De plus, les entreprises pourront annoncer leurs événements (nouveau collaborateur, décès, mariage, etc.) et gérer leur effectif directement sur un portail en ligne. Il sera dès lors possible d'avoir une vision globale de la vie de l'entreprise à tout moment.

A plus long terme, les évolutions seront également importantes pour les assurés car le projet iPension ambitionne de leur permettre de visualiser l'ensemble de leur prévoyance et d'effectuer des simulations en se connectant simplement sur un portail Web ou via une application smartphone. Enfin, grâce à ses processus allégés et automatisés, la plateforme fera gagner un temps considérable aux gestionnaires qui pourront ainsi se consacrer à d'autres tâches. Avec iPension, la Caisse AVS 66.1 s'est donné les moyens de répondre efficacement aux exigences légales actuelles et futures.

En 2017, la société NEOSIS IT a été créée pour assurer le développement, la maintenance et la commer-

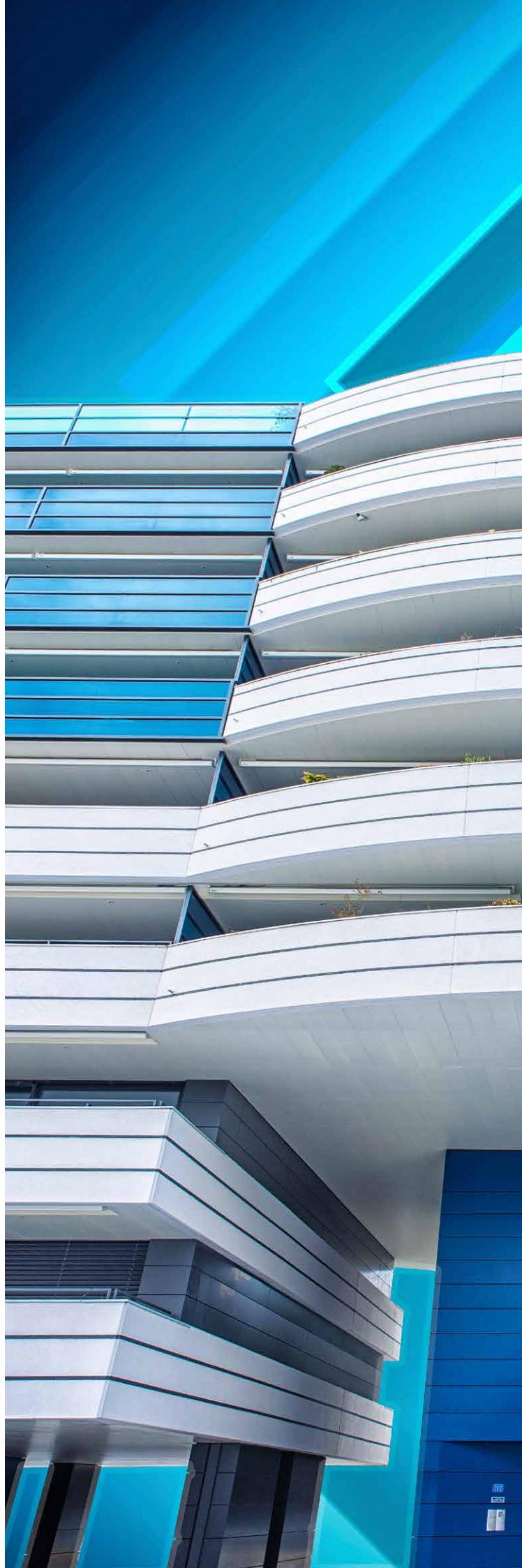
cialisation de la plateforme iPension Suite. La même année, les caisses investisseuses ont pour leur part fondé la société Swiss Pension Solutions (SPS) pour apporter leur expertise métier à NEOSIS IT. Ensemble, ces deux sociétés désirent imposer un nouveau standard en matière de gestion des assurances sociales.

Depuis leur création, elles ont déjà été rejoints par un nouvel investisseur d'envergure : Consimo, (caisses de compensation de la Société Suisse des entrepreneurs et de swisstaffing).

Logiciel pour l'école

L'Ecole de la construction mise également sur la simplification administrative, avec son nouveau logiciel IS Academia. Développée en premier pour l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne dès les années 1990, cette application est désormais utilisée par d'autres centres de formation en Suisse et à l'étranger. L'Etat de Vaud vient par exemple de l'acquérir pour ses écoles professionnelles.

Entièrement paramétrable, IS Academia fonctionne en mode Intranet, Extranet et Internet. Il permet aux enseignants, élèves et administrateurs de travailler au sein d'un même système tout en ayant des accès clairement définis en fonction de leurs droits. Ce logiciel va ainsi changer la vie de tous les utilisateurs de l'école en leur permettant d'accéder aux données qui les concernent en tout temps, n'importe où et depuis n'importe quel support. Inscriptions, agendas des cours personnalisés, documents, communications : tout se fait désormais sur IS Academia !



30 ans pour un établissement rassembleur

Edifiée en 1987, l'Ecole de la construction a connu plusieurs agrandissements en 30 ans et accueilli des milliers d'élèves, aussi bien des apprentis que des professionnels confirmés. Retour sur l'histoire d'une institution qui fait la fierté de la formation professionnelle vaudoise.

Le 15 juin 1978, l'acte constitutif de la Fondation de l'Ecole de la construction est signé. Son objectif est de construire une école professionnelle destinée à couvrir les besoins en matière de cours interentreprises et de perfectionnement pour les apprentis et collaborateurs des entreprises vaudoises du bâtiment. Le 7 août de la même année, le Département de l'intérieur et de la santé publique du canton avalise la création de la fondation. En 1983, l'ancienne propriété du compositeur et homme politique polonais Ignace Paderewski, située sur la commune de Tolochenaz, est acquise pour construire l'école, ainsi que le nouveau siège de la Fédération vaudoise des entrepreneurs qui résidait depuis plus de 25 ans à l'Avenue Jomini à Lausanne.

Le chantier dure vingt mois, entre 1985 et 1987, et ne sollicite pas moins de 118 entreprises. D'une superficie de 15672 m², l'édifice initial de l'école est inauguré en 1988, tandis que les premiers cours ont déjà eu lieu l'année précédente. Pour certains métiers, le centre de formation s'ouvre rapidement aux apprentis de Suisse romande, voire de l'ensemble du pays. Dans le domaine de la formation initiale, il accueille également des élèves issus de professions non affiliées à la fédération, comme les storistes, les constructeurs de bateaux, les tailleurs de pierre ou encore les paysagistes. En ce qui concerne le perfectionnement et la



formation continue, l'établissement reçoit dès ses débuts des personnes de toute la Suisse romande, ce qui va lui assurer un rayonnement croissant au fil des années.

Aujourd'hui, l'Ecole de la construction accueille également les métiers de la Fédération vaudoise des maîtres ferblantiers, appareilleurs et couvreurs (FVMFAC), de l'Association vaudoise des installateurs de chauffage et ventilation (AVCV) et de l'Association cantonale vaudoise des installateurs-électriciens (ACVIE). Ainsi, l'essentiel des professions de la construction sont réunies dans ce centre de formation unique en Suisse.

En 2017, l'Ecole de la construction s'est encore agrandie, cette fois hors de Tolochenaz ! A la rentrée scolaire d'août, l'établissement a ouvert son nouveau site de L'Isle pour la formation des machinistes, des grutiers et des caristes. Le permis de conducteur de machines catégorie M1 est récemment devenu obligatoire alors qu'il ne l'était pas auparavant, ce qui explique que cette formation a été déployée en priorité.

“

**«Gouverner c'est prévoir.
J'ajoute que prévoir, c'est savoir opérer
les bons choix pour construire l'avenir
solidement. À ce titre, je salue l'esprit
d'initiative dont a fait preuve la Fédération
vaudoise des entrepreneurs en réalisant
l'Ecole de la construction
de Tolochenaz.»**

**Jean-Pascal Delamuraz,
Conseiller fédéral de 1984 à 1998,
lors de l'inauguration de l'Ecole en 1988**



Promouvoir les métiers de demain



Le Service de la Formation professionnelle a sorti les grands moyens, en 2017. Avec les Experts maison pour une promotion des métiers dans l'Est vaudois en premier lieu et lors du Salon des métiers et de la formation ensuite. Point d'orgue de l'année, les Brickskills, le championnat romand de maçonnerie.

Les Experts maison ont choisi le Chablais en 2017 pour promouvoir les métiers de la construction. L'action a pris place du 16 au 17 juin à la menuiserie Freddy Oguey, au Sépey, qui inaugurait en grande pompe sa nouvelle halle à plaquettes sèches durant ces deux jours. Avec beaucoup de visiteurs, notamment des familles, l'occasion était idéale pour faire connaître les métiers du bâtiment. Une halle entière a ainsi été mise à la disposition des Experts maison pour permettre à de jeunes apprentis passionnés de présenter leur profession.

Salon des métiers et de la formation

En novembre, les Experts maison étaient présents au Salon des métiers et de la formation de Lausanne. Les principales associations patronales de la construction avaient pour objectif de faire connaître les métiers de la construction et les riches perspectives de carrières qu'ils offrent. Etendu sur pas moins de 340 m², le stand des Experts maison était l'un des plus impressionnants du salon. Structure d'une maison en bois, films promotionnels sur écrans géants et concours: tout était mis en œuvre pour susciter la curiosité des nombreux écoliers, parents et professeurs venus pour l'occasion.

Durant les six jours de la manifestation, une quinzaine d'apprentis de la construction se sont relayés pour réaliser des démonstrations

de leur métier. A leurs côtés, plusieurs spécialistes de la formation professionnelle étaient présents pour accueillir et renseigner les visiteurs. Plus de 5000 personnes sont passées sur cet espace interactif, qui sera entièrement renouvelé pour l'édition 2018 du salon.

BrickSkills

Juste à côté du stand des Expert maison, lors du Salon des métiers et de la formation, le Service de la Formation professionnelle de la fédération et l'Ecole de la construction organisaient le Championnat romand de la maçonnerie, baptisé «Brickskills» pour l'occasion.

Durant 21 heures réparties sur trois jours, treize jeunes professionnels issus des six cantons romands ont dû réaliser un objet complexe en brique de parement, selon un plan imposé évoquant les Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020, partenaires de l'événement. Ils ont pu compter sur le soutien de leur famille et de leurs amis venus nombreux les encourager. Les visiteurs du Salon des métiers et de la formation ont pu, pour leur part, découvrir un métier complexe et technique, aux multiples facettes.

Au terme d'une compétition acharnée, le jury d'experts a proclamé le Valaisan Dylan Roh vainqueur. Le Jurassien Jonas Bonati et le Genevois Joni Pessoa Francisco ont complété le podium. Grâce à leur résultat, les trois champions ont pu participer à la demi-finale suisse qui s'est déroulée à Bâle en janvier. Près de 200 personnes étaient présentes lors de la cérémonie de clôture, dont le Conseiller aux Etats vaudois Olivier Français et des représentants des associations professionnelles cantonales, romandes et suisses du gros œuvre.



ÉVÉNEMENTS

Réseautage profitable à nos membres

Au fil de l'année, la fédération a proposé une série d'événements à ses membres, dans le but premier de les informer et aussi de leur permettre d'étoffer leur réseau. Des conférences 5 à 7, un forum, sa présence dans les comptoirs régionaux et au Salon Habitat-Jardin ainsi que le grand rendez-vous de la rentrée, l'Initiale : autant de rencontres propices aux échanges entre entrepreneurs et professionnels gravitant autour du monde de la construction.



5 à 7

Le programme des 5 à 7 s'est ouvert en février sur le thème des rénovations énergétiques et des subventions cantonales, avec l'intervention de la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro, venue encourager les entrepreneurs à jouer un rôle majeur dans le tournant énergétique. En mai, les entreprises de plâtrerie-peinture ont eu droit à un 5 à 7 qui leur était spécialement dédié, sur la thématique de la gestion des déchets et des eaux usées polluées.



Habitat-Jardin

Le stand de la fédération au Salon Habitat-Jardin a de nouveau attiré beaucoup de propriétaires : intrigués par les petites maisons colorées, les visiteurs franchissaient volontiers le seuil de ces constructions pleines de surprises et de malfaçons : fenêtres qui claques, marches d'escalier en pente, sol peu stable, évier qui fuit... Tous les arguments étaient posés pour qu'en cas de travaux, le client choisisse des entreprises membres de la fédération ou d'associations partenaires ! Et durant les dix jours d'exposition, nos membres étaient appelés à répondre aux questions des visiteurs ainsi qu'à animer des petites conférences journalières sur différents thèmes liés à la construction.

Comptoirs régionaux

En 2017, la fédération était l'invitée d'honneur de deux comptoirs régionaux : celui d'Oron en mars et celui de la Broye en novembre. Dans les deux cas, les membres de la région étaient appelés à tenir le stand en compagnie des secrétaires patronaux et ainsi faire le lien entre le grand public et les entreprises membres d'une association professionnelle défendant des conditions-cadre professionnelles favorables à l'économie de notre canton.



Remise des CFC

Pour la deuxième année consécutive, les métiers du bois se sont unis pour organiser une cérémonie commune de remise des CFC pour les charpentiers, les menuisiers et les ébénistes. Le cadre du Giron des Jeunesse du Nord vaudois s'est révélé idéal pour un événement d'exception, festif et motivant pour les jeunes professionnels arrivant sur le marché du travail.



L'Initiale

L'Initiale de la rentrée 2017 se voulait de prolonger les vacances, le 14 septembre : dans un décor évoquant la Polynésie, les palmiers et les coquillages, les 600 convives de cette 3^e édition ont accueilli avec enthousiasme les propos du Conseiller fédéral Guy Parmelin et du Président de la fédération Jean-Marc Demierre. Dans cette ambiance tropicale, tous ont pu échanger en dégustant des plats d'inspiration polynésienne.

Forum

Le 2 novembre, les associations professionnelles vaudoises de la construction ont organisé un forum sur la thématique des consortiums afin de présenter aux entreprises les enjeux et modalités pratiques de ce type de partenariat. Les consortiums constituent une solution prometteuse pour permettre aux PME d'accéder aux chantiers d'envergure.



Conseil d'administration



Le Conseil d'administration définit les directives essentielles de la politique de la Fédération vaudoise des entrepreneurs. Réuni quatre fois par an, il exerce une surveillance générale de l'activité de la fédération et en établit l'organigramme.

Jean-Marc Demierre Président

Cédric Frossard Vice-président

Baptiste Monnard Vice-président

Philippe Aubert

Alain Barraud

Laurent Cornu

Pierre Déco (sorti le 22 septembre 2017)

Patrick Demenga

Michel Ducommun

Dominique Echenard

Beat Holzer

Jean-Luc Jaquier

Alain Joseph

Yves-Etienne Kahn

Philippe Musitelli

Stéphane Natalini

Magali Nieto

Michel Ramella

Nils Rentsch

Alexandre Rottet (sorti le 31 décembre 2017)

Olivier Roy

Fernand Sauthier

Eric Zimmermann



Comité directeur



Le Comité directeur, organe stratégique de la Fédération vaudoise des entrepreneurs, représente notamment l'association patronale à l'égard de tiers et a la charge d'exécuter les décisions de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration. Il surveille l'activité du Comité de direction et prend les décisions liées à l'admission de nouveaux membres de la fédération.

De gauche à droite:

Philippe Aubert

Membre

Michel Ducommun

Membre

Georges Zünd

Directeur général

Baptiste Monnard

Vice-président

Jean-Marc Demierre

Président

Cédric Frossard

Vice-président

Philippe Musitelli

Membre

Comité de direction



*Composition du comité
au 1^{er} janvier 2018,
de gauche à droite et de haut en bas*

Georges Zünd

Directeur général

David Equey

Chef du Service Conseils et support
juridique

Dominique Guyot

Directeur des Systèmes d'information

Frédéric Burnand

Chef des Services Communication
et Généraux

Laurent Devaud

Chef des Ressources humaines
et du Service social

René Grandjean

Chef des Services Secrétariats
patronaux et Conseils et assistances
techniques

La Direction de la Fédération vaudoise des entrepreneurs est assumée par un Comité de direction qui accomplit les tâches de la fédération et exécute les décisions des autres organes. De concert avec les directions de l'Ecole de la construction et de la Caisse AVS 66.1, il se concentre sur l'efficacité de l'association patronale et veille à la coordination entre les différents services.

Bilan

	31.12.2017	31.12.2016
	CHF	CHF
ACTIF		
Trésorerie et actifs cotés en bourse à court terme	7 396 476	8 779 646
Créances résultant de la vente de bien et prest. de services	1 515 159	597 128
Créances envers des institutions gérées et proches	4 706 896	5 128 059
Créances envers des groupes et sections professionnels	1 001	0
Créances envers des tiers	3 386 119	3 562 884
Total autres créances à court terme	8 094 016	8 690 943
Stocks et prestations de services non facturées	1	1
Actifs de régularisation	322 359	471 569
Actif circulant	17 328 011	18 539 288
Immobilisation financière	340 000	340 000
Immobilisations corporelles immeubles	3 533 726	3 598 510
Immobilisations corporelles meubles	415 923	346 431
Immobilisations corporelles machines de bureau, informatique, TT	442 385	932 129
Immobilisations incorporelles	375 518	732 318
Actif immobilisé	5 107 552	5 949 387
Total	22 435 564	24 488 675
PASSIF		
Dettes résultant de l'achat de biens et de prest. de services	1 191 646	2 544 555
Dettes envers des institutions gérées et proches	5 694 805	6 350 153
Dettes envers des groupes et sections professionnels	985 090	998 371
Dettes envers des tiers	491 933	266 151
Total autres dettes à court terme	7 171 827	7 614 675
Passifs de régularisation	236 944	154 300
Capitaux étrangers à court terme	8 600 418	10 313 530
Provisions	4 697 723	4 949 000
Capitaux étrangers à long terme	4 697 723	4 949 000
Autres réserves	7 300 000	7 300 000
Bénéfice reporté	1 926 144	1 767 286
Capitaux propres	9 226 144	9 067 286
Perte (-) / Bénéfice (+) de l'exercice	-88 721	158 858
Total	22 435 564	24 488 675

Extrait de comptes. Chiffres sous réserve de leur acceptation par l'Assemblée générale du 6 septembre 2018.

Compte de pertes et profits

	31.12.2017	31.12.2016
	CHF	CHF
PRODUITS		
Participations des institutions gérées et proches	7 920 253	7 479 055
Produits des cotisations	3 550 289	3 524 839
Participations diverses aux charges FVE	1 993 503	1 986 174
Produits nets des ventes de biens et de prest. de services	871 040	911 406
Autres produits	58 832	121 898
Total	14 393 917	14 023 372
CHARGES		
Charges de personnel	-10 430 183	-10 396 049
Charges de véhicules	-1 711	-1 745
Assurances diverses	-35 627	-35 053
Charges d'administration et informatique	-3 186 222	-2 661 980
Publicité	-778 263	-736 755
Poursuites, frais juridiques	-17 468	-19 112
Résultat financier	381 616	112 656
Charges diverses	-9 139	-107 195
Amortissements	-1 109 267	-1 292 378
Total	-15 186 264	-15 137 611
Sous total	-792 347	-1 114 239
Résultat d'immeuble	-318 145	-337 004
Variation des provisions	251 276	1 488 000
Résultat extraordinaire	727 703	161 444
Résultat hors période	53 740	-28 394
Impôts	-10 949	-10 949
Perte / Bénéfice de l'exercice	-88 721	158 858

Extrait de comptes. Chiffres sous réserve de leur acceptation par l'Assemblée générale du 6 septembre 2018.





Teo Nos

Lausannois baigné dès l'enfance dans un terreau littéraire et culturel, Teo Nos est un touche-à-tout furieusement indépendant, dont le parcours atypique et le métissage culturel ont enrichi la pratique et nourri l'inspiration. De l'architecture aux arts visuels, en passant par les arts appliqués et l'architecture d'intérieur, ses expériences et ses expérimentations ont toujours convergé vers le même point focal: la photographie.

Recentré sur sa passion première depuis une dizaine d'années, il s'est d'abord spécialisé dans le portrait qu'il décline sous toutes ses formes, mais c'est dans son univers de prédilection, dans l'étendue de la ville qu'il aime arpenter et explorer, qu'il développe sa créativité avec le plus de bonheur et de personnalité.

Dans une tentative perpétuelle pour saisir la rencontre improbable du fugitif et du définitif, son regard navigue entre quête d'élégance et mise en lumière d'une forme de poésie urbaine où la contingence semble produire sens et beauté. Le noir et blanc, la géométrie brisée des lignes et des lieux, la captation du reflet sont des sujets récurrents dans sa production.

Il travaille aujourd'hui principalement entre Montpellier et sa ville d'origine, Lausanne.

www.facebook.com/teonosphoto
www.instagram.com/teonosphoto



IMPRESSUM

Contenu rédactionnel :

Service Communication,

Fédération vaudoise des entrepreneurs

Photos artistiques :

Teo Nos

Autres photos :

Service Communication

Conception graphique :

www.haymoz.design

Jean-Claude Haymoz

Impression :

Imprimerie Hermann SA, Morges

Fédération vaudoise des entrepreneurs

Société coopérative

Route Ignace Paderewski 2

Case postale - 1131 Tolochenaz

info@fve.ch

www.fve.ch

